

20.4 Communication

Selon le bilan de l'activité des opérateurs de communications électroniques établi par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), le revenu des opérateurs de **services de communications** électroniques sur le marché final, soit 36,3 milliards d'euros (Md€) hors taxes, est stable en 2017 après plusieurs années de recul. Le revenu des services mobiles (14,1 Md€), en décroissance depuis 2011, enregistre depuis 2016 une baisse annuelle plus modérée, inférieure à 1 % en moyenne (-0,3 % en 2017). Cette moindre détérioration s'explique en partie par une proportion de forfaits de plus en plus importante, dont le revenu par carte est trois fois supérieur à celui des cartes prépayées. Le revenu des services fixes (17,2 Md€) diminue de 0,3 % en un an. La croissance du revenu du haut et très haut débit (11,8 Md€), est stable autour de 3 % depuis deux ans. Le montant des investissements réalisés par les opérateurs de communications électroniques atteint 9,6 Md€, en croissance de 7,5 % en un an, porté par l'augmentation des dépenses de déploiements dans les boucles locales fixes et mobiles. Au total, près de 40 % des montants investis au cours de l'année 2017 l'ont été dans les boucles locales à très haut débit, fixes ou mobiles, contre seulement un quart quatre ans auparavant.

En 2017, le marché des **envois** de correspondance se contracte. Les volumes émis, de l'ordre de 10,3 milliards d'objets en 2017,

diminuent de 6,1 % par rapport à 2016, malgré une certaine recrudescence de l'activité liée aux élections présidentielles et législatives. Les revenus associés à ces envois (7,4 Md€), continuent de baisser (-2,7 %), sur un rythme proche de 2016. Les augmentations tarifaires sur les produits du service universel permettent de compenser en partie la contraction des volumes. Le marché de la publicité adressée continue de décliner : le recul des volumes accélère en 2017 (-8,3 %). Cette baisse s'observe aussi en revenu. Le marché des plis remis contre signature retrouve la tendance à la baisse observée depuis 2011, en volume comme en revenu, après une année exceptionnelle en 2016. Le marché de la distribution de **colis** par les opérateurs autorisés (hors express) continue de progresser à un rythme soutenu en 2017. Le nombre de colis augmente sur un an de 15 % environ, pour la deuxième année consécutive. Le revenu associé croît également (+7,7 %). Après plusieurs années de croissance soutenue, le nombre de **colis express** émis et distribués en France diminue pour la première fois en 2017 (-6,7 %), alors que le revenu associé augmente de 6,2 %.

Avec un chiffre d'affaires de 7,1 Md€ en 2016, les revenus de la presse écrite ont diminué de 41 % en dix ans : ce sont les recettes publicitaires qui ont le plus chuté (-57 %), les recettes des ventes étant également en net recul (-29 %). ■

Définitions

Envoi postal : objet destiné à être remis à l'adresse indiquée par l'expéditeur sur l'objet lui-même ou sur son conditionnement et présenté dans la forme définitive dans laquelle il doit être acheminé. Outre tous les envois de correspondance, sont notamment considérés comme des envois postaux les livres, les journaux, les périodiques et les colis postaux contenant de la marchandise, avec ou sans valeur commerciale. Les colis envoyés en express, la presse portée et la publicité non adressée ne sont pas des envois postaux.

Colis, services de communication, technologies de l'information et de la communication (TIC) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Observatoire des marchés des communications électroniques - Année 2017 », Arcep, décembre 2018.
- « Observatoire des activités postales - Année 2017 », Arcep, octobre 2018.
- « Rapport public d'activité de l'Arcep 2017 », Arcep, édition 2018.
- « Chiffres Clés 2018, statistiques de la culture et de la communication », Dets, avril 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Activités postales et marchés connexes de distribution en 2017

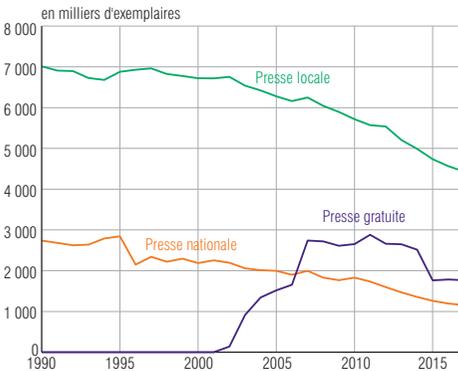
	Objets envoyés en millions	Revenus en millions d'euros HT
Envois de correspondance	10 044	6 323
Remis contre signature	214	1 045
Colis ¹	506	1 909
<i>dont colis remis contre signature</i>	73	473
Distribution postale de la presse aux abonnés	1 030	393
Objets adressés distribués en France	11 794	9 671
Objets adressés Export	324	599
Publicité non adressée	21 285	699
Portage de la presse aux abonnés ²	1 038	///

1. Colis ordinaires hors express, distribués uniquement par les opérateurs autorisés. 2. Distribution en dehors de La Poste.

Champ : l'import est inclus dans l'ensemble des envois de correspondance, objets remis contre signature, colis, presse et publicité non adressée.

Source : Arcep.

Tirage de la presse quotidienne d'information générale et politique de 1990 à 2017



Note : tirage moyen journalier en juin de chaque année.

Source : DGMIC.

Marché mondial des services de télécommunications

	2016 (r)	2017	17/16 en %
Europe	258	260	0,7
<i>dont : Allemagne</i>	44	44	-1,4
<i>Espagne</i>	17	18	1,9
<i>France</i>	33	33	0,7
<i>Italie</i>	22	22	0,5
<i>Royaume-Uni</i>	39	40	1,7
Amérique du Nord	339	338	-0,4
<i>dont États-Unis</i>	312	310	-0,4
Amérique latine	77	78	1,5
<i>dont Brésil</i>	29	29	-0,1
Asie-Pacifique	376	385	2,3
<i>dont : Chine</i>	140	145	3,1
<i>Inde</i>	22	22	2,9
<i>Japon</i>	110	110	-0,3
Afrique et Moyen-Orient	105	108	3,0
Total	1 155	1 169	1,2

Champ : téléphonie fixe et mobile, transmission de données et d'images.

Note : chiffre d'affaires de détail hors vente d'équipement généré par le secteur des services télécoms.

Source : Idate.

Marché de détail des communications électroniques

	en milliards d'euros HT	
	2016 (r)	2017
Revenus des services offerts sur réseaux fixes	17,3	17,2
Services haut et très haut débit	11,5	11,8
Services bas débit	3,4	3,0
Services de capacité	2,4	2,4
Services à valeur ajoutée ¹	1,2	1,2
Revenus des services offerts sur réseaux mobiles	14,2	14,1
Autres revenus ²	3,6	3,8
Revenu total des opérateurs	36,3	36,3

1. Y c. renseignements téléphoniques. 2. Vente et location de terminaux et d'équipement (y c. "box"), hébergement, gestion des centres d'appels, annuaires papier, publicité, cessions de fichiers.

Source : Arcep.

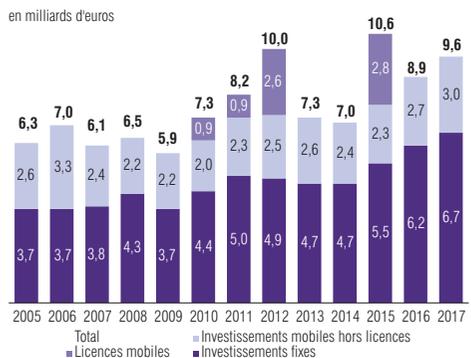
Presse par grande catégorie

	Nombre de titres		Chiffres d'affaires ¹	
	2015 (r)	15/14 en %	2016 (p) en milliards d'euros	16/15 en %
Presse nationale d'information générale et politique	126	2,4	1,0	-9,3
Presse locale d'information générale et politique	428	-2,3	2,5	-2,6
Journaux gratuits d'information	184	-4,2	0,1	-0,3
Presse spécialisée grand public	1 981	-2,7	2,7	-3,3
Presse spéc. tech. et prof.	1 292	-2,5	0,7	-3,7
Journaux gratuits d'annonces	113	-5,8	0,1	-10,5
Total	4 124	-2,6	7,1	-4,0

1. Ventes et publicité.

Source : DGMIC.

Investissements des opérateurs selon l'activité



Note : données estimées.

Source : Arcep.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions

en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation

synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet

Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2019 – Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausse		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales